

Loi 11 du football : le hors-jeu

L'article **Loi 11 du football : le hors-jeu** énonce la *loi 11 du football* et présente diverses considérations relatives à celle-ci. Elle concerne la position de hors-jeu d'un ou plusieurs joueurs qui deviennent sanctionnable si cela est contre l'esprit du jeu.

Au football, les *lois du football* est le nom donné aux règles du jeu du football. Elles sont décidées au niveau de l'International Football Association Board (IFAB) ; la dernière version date de 2000.

Sommaire

- 1 Histoire
- 2 Position de hors-jeu
- 3 Absence d'infraction
- 4 Infractions / sanctions
- 5 Références

Histoire

Le hors-jeu est déjà encadré par les premiers codes écrits du jeu du milieu du XIX^e siècle. C'est le « *sneaking* », ancêtre du « *offside* », signalé dans les *Cambridge Rules*. Plus de trois joueurs sont alors nécessaires entre le joueur et la ligne de but adverse pour mettre un joueur en jeu. Différence notable avec la règle actuelle, le hors-jeu se juge alors à l'arrivée de la balle. En revanche, les règles de la Ligue de Sheffield, importante dans la genèse du jeu, ne comportent pas de règles sur le hors-jeu. Finalement, en 1866 la FA assimile le hors-jeu des *Cambridge Rules* tout en changeant "plus de trois" par "au moins trois" joueurs¹. Cette nouvelle loi du jeu entre en application à l'occasion d'un match de prestige entre une sélection de la London FA et une sélection de la Sheffield FA en mars 1866.

Le hors-jeu se juge au départ de la balle, et plus à son arrivée, depuis 1873. On passe à deux joueurs (généralement le gardien et un joueur de champ) en 1925, contre trois précédemment.

Position de hors-jeu

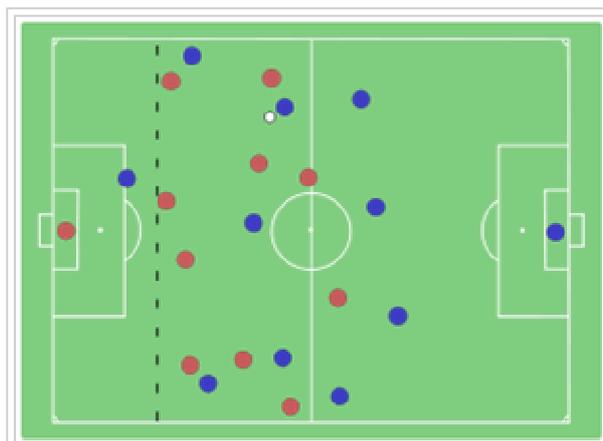
Être en position de hors-jeu n'est pas une infraction en soi.

Un joueur se trouve en position de hors-jeu quand lui ou toute partie de son corps (buste, tête, pieds...à **l'exception des bras**) est plus près de la ligne de but adverse qu'à la fois le ballon et l'avant-dernier adversaire. En effet, le dernier défenseur est la plupart du temps le gardien de but. Si le ballon est frappé puis repoussé par les poteaux ou un défenseur, un joueur hors-jeu au départ de la frappe, l'est toujours.

Absence d'infraction

Il n'y a pas d'infraction de hors-jeu lorsque le joueur:

- se trouve dans sa propre moitié de terrain ;
- se trouve à la même hauteur que l'avant-dernier adversaire ;
- se trouve derrière le ballon lors de la passe ou sur la même ligne ;
- se trouve en hors-jeu de position et qu'il s'efface, c'est-à-dire n'intervient pas dans l'action ;
- reçoit le ballon d'un joueur de l'équipe adverse qui le lui envoie de manière délibérée. Ainsi, une passe faite par un joueur de l'équipe A qui devrait sur un défenseur de l'équipe B et qui arriverait à un joueur de l'équipe A en position de hors-jeu au moment où la passe est faite mènerait à un hors-jeu.
- reçoit le ballon sur une remise en jeu du type sortie du terrain (corner, touche, six mètres)



Lors du départ du ballon, le joueur bleu à gauche est derrière la ligne virtuelle de défenseurs adverses: si le ballon lui est adressé, il sera sanctionné pour hors-jeu.

Infractions / sanctions

Pour toute infraction à cette loi, l'arbitre accorde à l'équipe adverse un coup franc indirect qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise (sous réserve des circonstances particulières de la loi XIII).

Références

1. Carosi, Julian (2006), The History of Offside (<http://www.corshamref.org.uk/offhist.htm>) , consulté le 10 décembre 2010.

Ce document provient de « http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Loi_11_du_football:_le_hors-jeu&oldid=68768463 ».

Dernière modification de cette page le 24 août 2011 à 01:34.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons paternité partage à l'identique ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.